

Examen professionnel pour Conseiller/-ère de service à la clientèle dans la branche automobile 2021

L'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) organisera en langue française le 20^{ème} examen professionnel pour conseiller de service à la clientèle dans la branche automobile.

Si le nombre d'inscriptions est suffisant, l'examen se déroulera à Mobilcity – Centre de compétence pour l'automobile et le transport, Wölflistrasse 5, 3006 Berne :

dans les semaines du 16 au 23 août 2021

Les inscriptions à cet examen doivent être soumises à l'aide du formulaire d'inscription officiel accompagné des documents énumérés dans l'article 7 du règlement à l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA), Wölflistrasse 5, 3006 Berne, avant le **31 mai 2021**.

Les inscriptions incomplètes ou non conformes aux exigences d'examen ne pourront pas être prises en compte.

Emoluments et coûts matériels :

- Emoluments CHF 1' 500.-- non soumis à la TVA
- Prestations d'organisation CHF 100.-- plus TVA

Ces sommes ne sont à verser qu'à notre demande.

Les formulaires d'inscription et le règlement relatif à l'organisation de l'examen professionnel peuvent être obtenus auprès du secrétariat central de l'UPSA, Wölflistrasse 5, 3006 Berne ou sur www.agvs-upsa.ch.

Berne, en décembre 2020

Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
La commission chargée de l'assurance qualité (Commission AQ):
Conseiller/ère de service à la clientèle dans la branche automobile

Le président : Peter Linder
Le secrétaire : Thomas Jäggi